

Les retraites sont possibles au sein d'un modèle de développement soutenable

Jean-Marie Harribey

**Chapitre 11 du livre d'Attac et Copernic
Retraites, L'heure de vérité, Paris Syllepse, 2010**

Les questions concernant la protection sociale, notamment celles des retraites et de l'assurance maladie, ne peuvent être traitées uniquement sous l'angle de la faisabilité économique à court terme. Cette dernière est bien sûr essentielle, car il s'agit de résoudre un problème de répartition des richesses d'un triple point de vue : entre les classes sociales, entre les générations et aussi entre la part de la richesse socialisée et celle qui reste privée. Il faut dire aussi que la construction de l'égalité entre hommes et femmes est une pièce essentielle de la solidarité.¹ D'autre part, si un malentendu doit être levé concernant l'évolution des gains de productivité assimilés parfois au productivisme, la question du volume de la richesse à répartir ne peut plus être séparée de celle concernant la nature de ce qui est produit et réparti.

1. Quels que soient les gains de productivité, la répartition des revenus est au cœur du financement de la protection sociale en général et des retraites en particulier

C'est à la société de décider démocratiquement quelle est la part du revenu national à consacrer à la protection sociale. Le financement des retraites est un parfait exemple de cette problématique.

Dès l'instant où la structure de la population entre actifs/inactifs, jeunes/vieux, se modifie, la répartition au sein de la masse salariale entre salaire direct et salaire socialisé doit être modifiée en conséquence, si l'on entend conserver un taux de remplacement des retraites élevé et une progression parallèle des salaires et des pensions. Les gains de productivité permettent alors que la baisse de la part qui va aux salaires directs ne se traduise pas par une baisse absolue de ceux-ci. Et ce risque est d'autant mieux évité que la répartition, cette fois-ci de toute la valeur ajoutée, entre masse salariale et profits, s'améliore à l'avantage de la première, sans qu'il soit, de ce fait, nécessaire de recourir à une croissance insoutenable.

Le partage de la valeur ajoutée entre usage privé et usages sociaux déborde d'ailleurs la question de la protection sociale puisque, dans l'avenir, de nouveaux services publics devront être développés, comme celui de la petite enfance, et de nouveaux besoins devront être couverts, comme la protection de l'environnement.

2. Faut-il conditionner le financement des retraites à la croissance économique ?

Il est parfois dit que le financement des retraites – et, au-delà de l'ensemble de la protection sociale – sera rendu possible par la croissance de la productivité du travail et de la production. ?

¹ . Voir Attac, « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : des promesses néolibérales à la réalité », 2007, <http://www.france.attac.org/spip.php?article7709>.

En supposant que la répartition masse salariale/profits reste constante autour de 65/35 %, que le taux de dépendance économique des retraités par rapport aux actifs passe de 0,4 à 0,8 en 40 ans² et que l'on revienne progressivement à un taux de remplacement de 75 %, plusieurs cas de figure schématiques peuvent être stylisés.

1^{er} cas

Avec une hypothèse moyenne, qui était d'ailleurs celle retenue par les documents du Conseil d'orientation des retraites jusqu'en 2007, d'une croissance de 1,75 % par an, le PIB double en 40 ans.³

Hypothèses

- la production double en 40 ans (+1,75 % par an), base 100 en 2000 ;
- la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée reste constante autour de 65 % ;
- le taux de remplacement revient à 75 % ;
- le taux de dépendance économique des retraités par rapport aux actifs passe de 0,4 à 0,8 en 40 ans.

Si l'on fait progresser les salaires directs individuels d'un taux égal à la croissance économique (doublement en 40 ans), bien que la masse des retraites double, les retraites individuelles restent constantes puisque les retraités sont deux fois plus nombreux.

Si le taux de remplacement retrouve le niveau de 75 %, les salaires directs individuels augmentent de 56,25 %, soit 1,122 % par an, et les retraites individuelles de 87,5 %, soit 1,58 % par an.

Dans l'hypothèse où le rapport des forces travail/capital ne change pas, les gains de productivité ne peuvent être récupérés en totalité sous forme de gains de pouvoir d'achat ou de réduction du temps de travail par les salariés⁴. C'est le résultat de la modification de la répartition interne à la masse salariale. Mais on établit ainsi que la diminution relative des salaires au sein de la masse salariale n'équivaut pas à une baisse du niveau absolu. Ce n'est que dans le cas où les gains de croissance seraient trop faibles que cette baisse absolue interviendrait (voir plus loin).

2^{ème} cas

Hypothèses :

- la production augmente de 50% en 40 ans (1 % par an) ;
- la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée reste constante.

Si l'on fait progresser les salaires directs individuels d'un taux égal à la croissance économique (+50 % en 40 ans), les retraites individuelles diminuent de 25 % en 40 ans (-0,72 % par an au lieu de +1 % par an pour les salariés).

² Le COR situe le ratio de dépendance des plus de 60 ans par rapport aux 20-59 ans à 0,4 aujourd'hui et le ratio des retraités par rapport aux cotisants à 0,55. Le COR prévoit pour 2050 une convergence de ces deux ratios vers 0,83, parce qu'il table, en suivant les prévisions de l'INSEE (http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=IP1092), sur une élévation du taux d'emploi des seniors et très légèrement celui des femmes et sur une baisse du chômage. Il en résulte une moindre dégradation dans le temps du ratio de dépendance économique des retraités par rapport aux actifs. Nous préférons ici imaginer une situation plus défavorable et retenons le ratio de 0,4 pour 2010 et donc son doublement dans 40 ans.

³ Cette hypothèse n'est pas conservée par les scénarios B et C du rapport d'avril 2010 du COR puisque la croissance est ramenée à 1,5 % l'an. Nous verrons plus loin les conséquences d'une hypothèse plus restreinte.

⁴ On a supposé dans l'exemple que la part des gains de productivité affectée aux salariés actifs l'a été en totalité sous forme de hausse des salaires mais une modulation entre hausse des salaires et réduction du temps de travail est possible jusqu'à hauteur de 1,122 % par an en équivalent hausse de salaires.

Si l'on fait retrouver au taux de remplacement le niveau de 75 %, les salaires ne pourront augmenter que de 17,19 %, soit 0,4 % par an, et les retraites individuelles de 40,625 %, soit +0,86 % par an).

3^{ème} et 4^{ème} cas limites

Si la part de la masse salariale ne change pas, quelle est la croissance nécessaire pour que les salariés et tous les revenus conservent le même niveau de vie absolu, avec les mêmes hypothèses démographiques que précédemment ?

Elle devrait être de 28 % en 40 ans, c'est-à-dire de 0,62 % par an en moyenne.

Que se passerait-il si la production n'augmentait plus pendant les 40 prochaines années ?

Dans ce cas, si l'on veut que le pouvoir d'achat salarial se maintienne ainsi que celui des retraités qui seront plus nombreux, le curseur de la répartition masse salariale/profits doit se déplacer aux dépens des profits.

Sur la base d'une masse salariale occupant environ 65 % du PIB, à l'intérieur de laquelle les retraites représentent 13 % du PIB en 2010, et en faisant les hypothèses suivantes :

- un maintien du taux de remplacement actuel,
- un ratio de dépendance retraités/cotisants de 8/10 en 2050,

la part de la masse salariale devrait progresser jusqu'à 78 % du PIB, donc se déplacer d'environ 13 points.

3. La répartition des gains de productivité est à relier au mode de production des richesses

On peut à présent répondre à la question de savoir si le financement des retraites est suspendu à un modèle de croissance productiviste. Il n'en est rien. En effet, quels que soient ces gains, fussent-ils nuls, et d'autant plus qu'ils seraient modérés, la question de la répartition des revenus, et donc de la mutualisation d'une partie d'entre eux pour pouvoir bâtir une protection sociale, demeure centrale. Entre les scénarios extrêmes – d'un côté, croissance forte sans modification du rapport masse salariale/profits, et, de l'autre, pas de croissance et modification importante de la répartition des revenus –, il y a de la place pour des transitions intermédiaires (voir le chapitre 8) fondées sur la réduction du temps de travail individuel, sur l'emploi de tous et sur des activités dans lesquelles les gains de productivité peuvent être faibles mais dont l'utilité sociale est importante. Autrement dit, la clé de l'équilibre des régimes de retraites ne tient pas au niveau de la production mais d'abord à la qualité et à la répartition de celle-ci.

La critique du PIB, qui reste absolument nécessaire, ne doit toutefois pas dégénérer en croyance qu'il y aurait une autre possibilité de construire une protection sociale en dehors de la richesse créée par le travail. Comme les retraites sont des revenus monétaires, il n'existe pas un « ailleurs » que le PIB d'où elles pourraient provenir. C'est toujours le gâteau produit qui reste à partager et c'est la raison pour laquelle il faut se poser la question de la nature de ce gâteau. Dès lors, on ne peut dire à l'avance dans quelle proportion évoluera le PIB : certaines productions néfastes décroîtront et d'autres augmenteront ; de plus, l'amélioration de la qualité de la production et la réponse aux besoins sociaux peuvent se traduire par un accroissement du PIB si la quantité globale de travail mise en œuvre augmente, entraînant une hausse de la valeur unitaire des biens et services. Ainsi peuvent être compatibles réduction

individuelle du temps de travail, hausse de l'emploi, qualité de la production et adéquation de celle-ci aux besoins.

La suppression du chômage et l'utilisation des gains de productivité pour réduire le temps de travail sont des facteurs essentiels d'une répartition juste des revenus, dans les deux dimensions évoquées ci-dessus : entre masse salariale et profits et entre salariés actifs et salariés retraités. Elles sont également cruciales pour s'engager sur la voie d'un développement de qualité et au bénéfice de tous. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a établi dans un rapport d'octobre 2007 (« Geo 4 ») quatre scénarios correspondant à quatre modes de développement : 1) libéral, 2) étatique, 3) sécuritaire, 4) social et écologique avec une démocratie participative.⁵ Seul le dernier scénario est capable de lutter contre la crise écologique. En effet, les solutions fondées sur la mutualisation des richesses se révèlent plus efficaces, socialement et aussi écologiquement, que la concurrence sur le marché.

Puisque la démarchandisation du monde est notre feuille de route, il n'y a pas de raison de traiter différemment les retraites des salariés du secteur privé et celles des salariés des collectivités publiques qui participent à répondre à des besoins sociaux indispensables. L'amélioration des services publics, particulièrement des services non marchands, et l'élargissement de leur sphère sont une manière de fonder un nouveau développement qualitatif qui s'écarte du productivisme inhérent au capitalisme.

La redistribution des gains de productivité, sous forme de diminution de la durée du travail sur l'ensemble de la vie, à tous les travailleurs – actifs et anciens actifs, ceux produisant des biens et ceux produisant des services, ceux du secteur marchand et ceux du secteur du non marchand – constatés dans certaines activités plus que dans d'autres, est donc décisive. Elle constitue une péréquation pour répartir équitablement le fruit de l'activité collective et éviter que ces gains ne se traduisent par une fuite en avant dans le productivisme. On pourrait d'ailleurs remarquer qu'une forme de péréquation est sous-jacente à la définition plus ou moins large de l'assiette des cotisations sociales (masse salariale, masse salariale plus profits non réinvestis, ou ensemble de la valeur ajoutée). Ce qui montre bien que les questions de répartition des revenus, d'emploi et de priorités dans les choix productifs sont liées.

L'une des difficultés à faire se rejoindre les organisations syndicales et certains courants écologistes dans la lutte pour préserver et renforcer les systèmes de retraite par répartition se situe dans la superposition de plusieurs alternatives pour utiliser les gains de productivité : au choix entre salaires et profits s'ajoute un choix entre augmentation du niveau de vie et temps libéré. Ainsi, nous refusons l'allongement de la durée de cotisation retraite parce qu'il équivaut à précariser un peu plus la condition salariale (maintien forcé au travail ou baisse des pensions), et aussi parce que nous voulons que les gains de productivité servent à réduire le temps de travail. Cela va dans le sens d'une certaine démarchandisation de la vie, à travers laquelle peut être posée la question des finalités du travail et, par suite, celle de l'utilité sociale de la production. Nous entendons ainsi poser des jalons pour amorcer une transition dès que possible vers un mode de vie soutenable à la fois socialement et écologiquement. Ce mode de vie sera aux antipodes de la logique du « travailler plus » qui inspire et commande la destruction systématique du système de retraite par répartition. Nous pensons que la

⁵ PNUE, *The fourth Global Environment Outlook : Environment for Development (GEO-4)*, 2007, http://www.unep.org/geo/geo4/report/GEO-4_Report_Full_FR.pdf.

répartition du temps de vie, les finalités du travail et celles de la production sont une seule et même question.

En témoigne la réflexion qui s'est engagée sur la définition de la richesse qui ne peut être reléguée à la périphérie de la question de la répartition. Pour qui produit-on et que produit-on sont désormais deux questions inséparables.⁶

4. Protection sociale et solidarité internationale

Enfin, y a un lien entre un haut niveau de protection sociale et la solidarité internationale. D'abord parce que l'amélioration des systèmes de protection sociale constitue l'un des objectifs majeurs de la bataille pour une alternative au capitalisme néolibéral, au Nord comme au Sud. En effet, la mise à mal des systèmes de retraite par répartition a pour but de drainer toujours davantage d'épargne, dont celle des pays du Sud, vers les marchés financiers. Que l'on songe à la déclaration cynique d'un député français : « Il faut faire payer nos retraites par les Chinois. »⁷ Cynique quand on pense à l'absence totale de droits sociaux des Chinois. Absurde aussi puisque, dans le même temps, certains dénoncent les délocalisations et les politiques agressives d'exportations chinoises. Les prix des marchandises fixés sur le marché capitaliste mondial sont beaucoup plus représentatifs des rapports de force entre les capitaux qui se font concurrence que du travail réalisé. Construire des systèmes d'échange où priment la coopération et la solidarité est donc indispensable pour que les prix ne permettent pas une appropriation unilatérale, par quelques multinationales, des gains de productivité réalisés dans le monde.

C'est dire que la conception d'une protection sociale de haut niveau accessible à tous doit s'inscrire dans une perspective altermondialiste. Elle aura du mal à progresser en Europe tant que le carcan néolibéral n'aura pas été desserré. Et, *a fortiori*, elle aura du mal à exister dans les pays du Sud si les travailleurs et les citoyens du Nord en étaient dépossédés. La solidarité internationale passe par la lutte pour que les droits sociaux ne diminuent nulle part. C'est la condition pour qu'ils progressent partout.

⁶ Voir P. Viveret, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2003 ; J.M. Harribey, « Quand le sage montre la lune, le fou monte le doigt, Propositions pour contribuer au débat sur la richesse », 2008, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/lune.pdf>.

⁷ J.C. Boulard, « Réflexion faite, oui aux fonds de pension », *Le Monde*, 13 novembre 1998. Moins brutale mais très proche est l'expression de J. Arthuis (« Plaidoyer pour la TVA sociale », *Le Monde*, 11 juillet 2007) : « Je souhaite que les producteurs chinois de textile et les fabricants indiens de logiciels ne soient pas les premiers bénéficiaires de notre système de protection sociale, mais qu'ils en supportent aussi une part de financement. »

Annexe

Calculs correspondant aux cas de figure examinés

Notations et hypothèses :

Y = produit intérieur brut

X = salaires nets de cotisations vieillesse

Z = retraites

$X+Z$ = masse salariale = $aY = (1+rd)X$

a = part de la masse salariale dans la valeur ajoutée nette

On suppose que, en 2010, $a = (X+Z) / Y = 0,65$

r = taux de remplacement = 62,5 % = 5/8 en 2010 et ramené à 75 % = 3/4 en 2050

d = ratio de retraités M / cotisants N = 4/10 en 2010 et 8/10 en 2050

En 2010, $X+Z = [1+(5/8 \cdot 4/10)] X = 5/4 X$

c'est-à-dire $X = 0,52 Y$ et $Z = 0,13 Y$

En 2050, $X+Z = [1+(3/4 \cdot 8/10)] X = 8/5 X$

$X = 0,40625 Y$ et $Z = 0,24375 Y$ si le taux de remplacement est maintenu

On suppose la population active constante.

Les cotisations retraites représentent en 2010 environ 1/4 de la masse salariale.

Si on maintient une progression parallèle des salaires et des retraites (mais avec un taux de remplacement encore de 62,5 %), elles devront passer à 37,5 %, soit une progression de 12,5 points en 40 ans ou 0,3125 point par an en moyenne. Le taux de cotisation passant de 25 % à 37,53 % doit augmenter de $37,5/25 = 1,5$, soit 50 % en 40 ans ou 1 % par an.

1^{er} cas

Si la production double en 40 ans (+1,75 % par an) et si la part salariale ne change pas, si les salaires individuels doublent, les retraites doublent au total, mais comme les retraités sont 2 fois plus nombreux, les retraites individuelles ne peuvent augmenter.

Si au contraire on veut rétablir un taux de remplacement des retraites à 75 %, les salaires progressent de :

$$\frac{X_2}{X_1} = \frac{0,40625(2Y_1)}{0,52Y_1} = \frac{0,8125}{0,52} = 1,5625$$

soit une augmentation de 56,25 % en 40 ans (1,122 % par an)

Et la retraite moyenne progresse de :

$$\frac{\frac{Z_2}{M}}{\frac{Z_1}{M}} = \frac{\frac{0,24375(2Y_1)}{2M}}{\frac{0,13Y_1}{M}} = \frac{0,24375}{0,13} = 1,875$$

soit de 1,58 % par an.

2^{ème} cas

Si la production augmente de moitié en 40 ans et si la part salariale ne change pas, si les salaires augmentent de moitié (comme les profits), ils vont occuper 78/150, c'est-à-dire toujours 52 % du PIB.

Les retraites devront se contenter de $(150 - 78 - 52,5) / 150 = 19,5/150$, c'est-à-dire toujours 13 % d'un PIB accru de moitié.

Mais comme ils sont 2 fois plus nombreux, la retraite moyenne diminuera :

$$\frac{0,13(1,5Y)}{M} = \frac{1,5}{2} = 0,75$$

La baisse est donc de 25 %.

Si le taux de remplacement est de 75 % :

$$\frac{X_2}{X_1} = \frac{0,40625(1,5)Y_1}{0,52Y_1} = \frac{0,609375}{0,52} = 1,171875$$

Soit une augmentation de 17,19 % en 40 ans ou 0,40 % par an.

$$\frac{\frac{Z_2}{M}}{\frac{Z_1}{M}} = \frac{0,24375(1,5Y_1)}{\frac{2M}{0,13Y_1}} = \frac{0,1828125}{0,13} = 1,40625$$

Soit une augmentation de 40,625 % ou 0,86 % par an.

3^{ème} et 4^{ème} cas limites

Si la part salariale ne change pas, quelle est la croissance minimale pour que les salaires et les retraites gardent leur niveau de vie absolu ?

$$0,52Y_1 = 0,40625Y_2 \Leftrightarrow \frac{Y_2}{Y_1} = \frac{0,52}{0,40625} = 1,28$$

soit 28 % de croissance en 40 ans ou 0,62 % par an.

Quelle place devrait occuper la masse salariale dans la valeur ajoutée pour que le vieillissement de la population soit absorbé sans recul du niveau de vie absolu dans l'hypothèse où la croissance est nulle pendant 40 ans ?

$$X = \frac{aY}{1+rd} \Leftrightarrow a = (1+rd) \frac{X}{Y} = \left(1 + \frac{5}{8} \frac{8}{10}\right) 0,52 = \frac{3}{2} 0,52 = 0,78$$

La masse salariale occupe alors 78 % du produit intérieur.